

Donniou, de l'agence immobilière Espace Conseil demandes, on va peut-être en satisfaire que deux ou

sept sites que compte Limoges, avec un peu plus

« Les demandes ont commencé très tôt cette année,

de logements préexistante, d'un léger effet Covid,

(*) Etude du service Location et Colocation entre particuliers rendue publique en juin 2021.

FAITS DIVERS

CORRÈZE ■ Le jeune conducteur multiplie les infractions

Dans la nuit du 20 au 21 août, un automobiliste de 21 ans a refusé d'obtempérer à un contrôle de police à Ussel. S'en est suivie une course-poursuite avec les forces de l'ordre de 3,6 km pendant laquelle le fuyard a accumulé les infractions en roulant en sens interdit, grillant stops et feux rouges, se déportant sur la voie opposée. Interpellé, il s'est avéré qu'il conduisait sous l'emprise de la cocaïne, sans assurance et sans permis, ce dernier ayant été annulé après deux condamnations en mars pour conduite sous l'emprise du cannabis et le 13 juillet pour un refus d'obtempérer suite auquel il avait été placé sous bracelet électronique. En récidive pour ces deux infractions, il sera jugé le 2 septembre par le tribunal judiciaire de Tulle. Le jeune homme a été placé en détention provisoire dans l'attente de son jugement. ■

■ Le jeune fugueur retrouvé sain et sauf

Le mineur de 14 ans, qui avait fugué de sa colonie de vacances, à Liginiac, samedi matin, a été retrouvé sain et sauf le jour même aux alentours de 18 heures. À l'origine de sa fugue, son refus de retourner dans le foyer dans lequel il est hébergé à Perpignan. ■

USSAC ■ Flashé à 168 km/h

Un Belge, âgé d'une soixantaine d'années a été flashé, samedi, à bord de sa Tesla à 168 km/h sur une portion normalement limitée à 90 km/h, à Ussac. Le conducteur, s'est vu confisquer son permis de conduire et son véhicule. En attendant de passer devant le tribunal de police, où il encourt une sanction de 1.500 euros, il a dû s'acquitter d'une consignation de 900 euros. Il a également interdiction de rouler en France.

AUTORAIL ■ Le train touristique a emprunté les voies creusoises cet été

Pour voyager comme dans les années 60

Profitant de la légère embellie sanitaire, l'Autorail Limousin a repris ses courtes escapades creusoises : tous les jeudis au départ de Guéret, il affiche complet vers Busseau, Aubusson et Felletin.

Après une réservation au préalable, direction l'accueil pour un rapide contrôle. Dans le cadre des mesures sanitaires mises en place, les bénévoles veillent au grain et appliquent le protocole nécessaire : désinfection des mains et installation à bord avec port du masque obligatoire.

Sept voyages durant l'été, dont le dernier jeudi

Durant le trajet d'une petite demi-heure, un commentaire non-stop permet d'en apprendre un peu plus sur les communes traversées et le patrimoine que l'on y trouve.

C'est ainsi que nombre de vacanciers et de... Creusois découvrent l'his-



MYTHIQUE. Pour cet été, le dernier trajet des autorails aura lieu le 26 août.

toire de cette ligne, du viaduc de Busseau au bassin minier de Lavaveix-les-Mines sans oublier Aubusson et son musée de la tapisserie, Felletin avec sa prestigieuse école de maçons.

Une sortie à Orléans au programme

Quittant la Creuse pour le Loiret, l'Autorail Limousin donne un prochain rendez-

vous le samedi 25 septembre pour un événement exceptionnel : la dixième édition du Festival de Loire à Orléans, transformant les quais en mythique port d'antan fluvial.

Plus de 700 mariniers et 200 bateaux sont attendus, ainsi que 500 artistes, 150 exposants et près de 300 animations sur 2 km de quais.

Tous les fleuves et pays invités depuis sa création. (Danube, Douro et Tage, canaux des Pays-Bas, lagune de Venise, Vistule, Ebre et Tamise) sont conviés. ■

➔ **Pratique.** Renseignements/réservations au 05.55.50.56.55. Départ pour Orléans le 25 septembre de la gare de Limoges Bénédictins à 7 h 10, retour à 20 h 35. Tarif : 57 €. Restauration sur place dans les nombreuses guinguettes.